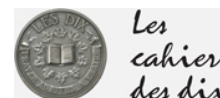


Les Cahiers des Dix



Notre-Dame-des-Neiges

E.-Z. Massicotte, D. ès L., M.S.R.C.

Numéro 4, 1939

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1078896ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1078896ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Massicotte, E.-Z. (1939). Notre-Dame-des-Neiges. *Les Cahiers des Dix*, (4), 141–166. <https://doi.org/10.7202/1078896ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Notre-Dame-des-Neiges¹

Par E.-Z. MASSICOTTE, D. ès L., M.S.R.C.

I—FONDATION

L'on sait que ce fut à l'esprit pratique de M. Dollier de Casson, l'un des plus remarquables supérieurs des Sulpiciens de Ville-Marie, que l'on doit la verbalisation des premières rues de Montréal, en 1672²; la construction du séminaire à la « haute-ville », rue Notre-Dame³ et la rédaction de la première histoire de Montréal?

Une autre de ses activités clairvoyantes ne doit-elle pas être la colonisation de Notre-Dame-des-Neiges?

Fils de la Bretagne française, militaire avant d'être admis au sacerdoce, cet « officier-prêtre »⁴, fut un animateur et un instigateur dont Montréal a largement bénéficié.

Ayant l'intuition qu'avec le grand Frontenac comme gouverneur général, qu'avec son digne émule, M. de Callières, comme gouverneur particulier, Montréal jouissait d'une paix de plus en plus perceptible, M. Dollier songea à coloniser un des coins agrestes de la grande île dont MM. de Saint-Sulpice étaient les seigneurs.

L'endroit choisi était non seulement d'idéale beauté au point de vue paysage, avec ses terrasses successives qui, en s'abaissant, lais-

1. Dans les actes notariés d'autrefois, on disait « Côte-Notre-Dame-des-Neiges ». Sur l'origine de ce nom il y a bien des hypothèses. Depuis longtemps, le nom populaire a été « Côte-des-Neiges ».

2. L'historien Faillon en a résumé les pièces officielles dans sa précieuse *Histoire de la Colonie française* et nous en avons donné le texte intégral dans le *B. R. H.* de 1932, pp. 610 et suivantes.

3. Mgr O. Maurault, *Le vieux séminaire*, pp. 8 et 9.

4. C'est ainsi qu'on le désignait d'habitude, suivant Mgr O. Maurault. *Marges d'histoire*, tome II.

saient apercevoir au loin le profil des Laurentides, mais il offrait des chances de réussites, en diverses sortes; le terrain était propice à la culture maraîchère; un ruisseau cascasant, issu de la montagne, avait une pente assez prononcée pour faire fonctionner un moulin à scie et à farine; il serait facile d'y extraire une belle pierre à construction; enfin, dans les hautes futaies qui couvraient la région, se trouvaient des espèces d'arbres qui pouvaient être utiles à diverses industries.

Et ce fut au printemps de 1698, que M. Gédéon de Catalogne, ingénieur du roi, fut chargé de partager en concessions les terres de la localité⁵.

Les documents encore inédits qui relatent les faits et gestes de l'ingénieur sont accompagnés d'un plan dont on trouvera une réduction p. 144.

Mais avant d'en dire plus, il peut être à propos de faire remarquer que le mont Royal, à cette époque, comme aujourd'hui, était divisé en deux. La partie *est* (dite la grosse montagne), très élevée, avait large pourtour, tandis que la partie *ouest* (dite la petite montagne) était moins haute et moins étendue.

Le huit avril 1698, M. de Catalogne se transporta à l'endroit désigné, avec François Donnay, secrétaire des Sulpiciens, et Jacques Moulinier, serviteur au séminaire, pour faire l'arpentage. Tout d'abord, il fut décidé de tracer une ligne sud-nord, commençant à la *petite montagne* et longeant, plus ou moins, sur la distance d'un mille et demi seulement, un grand ruisseau qui allait joindre la rivière des Prairies.

Notons ici un fait particulier. A la Côte-des-Neiges, toutes les terres s'allongèrent parallèlement au mont Royal. Partout ailleurs les terres s'alignaient du sud au nord. La raison de cet alignement, c'est

5. En 1698, Ville-Marie avait une population de 1185 âmes; il y en avait 603 dans le reste de l'île. Au fort de la montagne (rue Sherbrooke), on comptait 160 Sauvages. D'autres étaient rendus au Sault-au-Récollet. (Mgr O. Maurault, *Le fort des Messieurs*, et l'abbé R. Desrochers, *Le Sault-au-Récollet*.)

qu'on voulait établir une commune entre les terres à l'est et à l'ouest de la ligne longitudinale. C'est en cette commune que passerait le grand ruisseau auquel les concessionnaires riverains pourraient avoir accès facile (il leur était même permis de creuser un fossé pour amener l'eau plus près de leurs demeures), enfin, tout le long de la commune existerait un « chemin de charrette » que les habitants rendraient praticables.

Donc, à la date susdite, M. de Catalogne mesura et borna d'abord 34 « habitations », ensuite ce nombre fut porté à 37, y compris le fief Crisafy. Vingt-et-une étaient à l'est de la commune et seize à l'ouest. Toutes les terres avaient 40 arpents (2 x 20). Quelques-unes, seulement, eurent plus grande superficie et nous l'indiquerons.

Des historiens ont parlé des débuts de Notre-Dame-des-Neiges, assez brièvement. Ils ne semblent pas d'ailleurs avoir su qu'il y avait dans les archives notariales de Montréal des documents qui auraient pu les renseigner puisqu'ils ne mentionnent que deux ou trois prétendus premiers colons dont les noms ne figurent pas dans les pièces que nous avons exhumées. Les renseignements que nous allons produire permettront peut-être de mettre à l'écart ou à meilleure place les assertions qui ont déjà cours.

II — LES PIONNIERS

Etablir la liste définitive des preneurs des trente-sept terres en 1698, est un travail épineux. Après le bornage, l'ingénieur de Catalogne dressa un plan tel que dit, et, entre les lignes de chaque division territoriale, il inscrivit le nom de celui qui s'offrit à prendre la concession, mais quelques-uns des aspirants colons abandonnèrent l'idée d'accepter pour des raisons péremptoires. En ces cas, l'ingénieur dut rayer des noms et en inscrire d'autres. Rayures et réinscriptions se répètent, ici et là, plusieurs fois, en sorte qu'on arrive à un total d'une cinquantaine de noms, dont trois sont indéchiffrables.

Tout de même, nous avons songé à nommer tous ceux qui

Mathurin Joubert dit la borie 38	11 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Jean Bap auge dit la borie 36	12 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Jean le pierre garreau dit la borie 35	13 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Jean Joubert dit la borie 34	14 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 33	15 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 32	16 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 31	17 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 30	18 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 29	19 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 28	20 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 27	21 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 26	22 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 25	23 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 24	24 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 23	25 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 22	26 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 21	27 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 20	28 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 19	29 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 18	30 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 17	31 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 16	32 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 15	33 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 14	34 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 13	35 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 12	36 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 11	37 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 10	38 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 9	39 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 8	40 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 7	41 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 6	42 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 5	43 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 4	44 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 3	45 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 2	46 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 1	47 X	Ch. de la borie dit la borie 11
Pierre Joubert dit la borie 0	48 X	Ch. de la borie dit la borie 11

Réduction au tiers du plan dressé par M. de Catalogne en 1698, lors de la première division des terres. Le cours du ruisseau est indiqué par un pointillé. A droite est la hauteur nommée le pain de sucre.

étaient mentionnés, aussi à fournir de copieuses notes sur chacun, mais nous avons dû y renoncer parce que notre manuscrit aurait été disproportionné.

Nous ne donnons, ci-après, du plan initial, que les noms qui ne sont pas effacés ou rayés. Commenant à l'est de la commune centrale et avançant du sud au nord, c'est-à-dire en partant de « la grosse montagne » on relève :

1—Jean Gasteau. — Canadien. — Marié, mort en 1703.

2—Victor Couvret. — Boulanger. Marié. Il était encore ici en 1704.

3—Antoine Dubois dit Laviolette. — Soldat de M. de Lorimier et maçon. Concession le 20 novembre 1698. La terre avait 3 arpents de front sur 20 de profondeur. Ce colon va demeurer à Lachine en 1705.

4—Gédéon de Catalogne, ingénieur. Concession le 20 novembre 1698; même superficie que la précédente.

5—Laurent Renault, marchand. Canadien. — Venu de Québec. Etait encore ici en 1711.

6—Jean Desforges dit Saint-Maurice. — Venu de Champlain. Etait encore ici en 1704.

7—Raymond Blaise des Bergères. — Officier. Il avait obtenu sa concession le 3 mai 1698, mais il la vendit à Etienne Bourdon, couvreur en bardeaux, le 5 octobre 1699. Celui-ci la céda, le 16 décembre suivant, à Guillaume Chevalier dit Lafleur, pour la somme de 90 livres. A cette date, Raimbault semblait avoir acquis la terre de Desnoyers. (No. 8).

8—François Desnoyers dit Lamontagne (Surnommé le Brasque ou Basque). — Soldat de M. de Maricourt. Terre concédée le 3 mai 1698.

9—Pierre Raimbault. — Canadien. Il fut notaire, procureur du roi, puis juge. Concession du 3 mai 1698. Il afferma sa terre à Pierre Marcheteau dit Desnoyers le 13 septembre 1699.

- 10—Mathieu Perrin dit Garro. — Canadien. Avait été fait captif par les Iroquois en 1688. Revint marié avec une captive en 1694. Il était encore ici en 1704.
- 11—Mathurin Guillet. — Canadien. Venu des Trois-Rivières. — Marchand. Fut ici de 1698 à 1700.
- 12—Léonard Gatillon (et Gastignon) dit Duchesne. — Avait demeuré à Champlain. Marié. Mort en 1708.
- 13—Pierre Martin dit Ladouceur. — Soldat de M. de Mesnil. Marié.
- 14—Antoine Le Pellé-Desmarest. — Le 28 février 1700 étant parti demeurer à Champlain, il vend sa terre à Pierre Martin et à Léonard Gatillon.
- 15 et 16—Garro?
- 17—Antoine Dubois dit Laviolette. (Voir No 3).
- 18—Pierre Hay. Maçon et sculpteur. — Marié. Son fils devint l'un des premiers tanneurs de la localité.
- 19—Jean Auger dit Baron. — Canadien. (Voir No 36). Il obtint sa concession le 2 mai 1698.
- 20—Jacques Campot. — Taillandier. Canadien. Et son frère Michel.
- 21—Semble être concédée à Michel Campot. Canadien.

*Côté ouest de la commune commençant à la
petite montagne, du sud ou nord:*

- 22—Antoine de Crisafy. — Marquis. Lieutenant de roi⁶. Concession de cent arpents (4 x 25) en fief. Elle était en ligne avec les terres 5 et 6 à l'est et le contrat fut passé le 30 octobre 1698⁷.

6. Venu au pays avec les troupes, ce gentilhomme italien était, en plus de marquis, baron de Fucelin, seigneur de « Galats », etc. Nommé lieutenant de roi, ou « assistant gouverneur » à Montréal en 1697, il passa à Québec en 1699, et fut gouverneur des Trois-Rivières en 1703 où il décéda en 1709.

7. Il était entendu que si ce fief « passait en d'autres mains que celles de ses successeurs en ligne directe, il tomberait en roture ».

- 23—Nicolas Jolivet dit Lespine. — Marié. Il reçut la deuxième concession par acte notarié, le 30 avril 1698. Fut demeurer à Lachine plus tard.
- 24—Guillaume Imbault dit Matta. — Marié. Ses enfants ont épousé des fils ou filles de colons.
- 25—Pierre Biron. — Venu des Trois-Rivières en 1690. Sa descendance est alliée aux Hurtubise, Choret, Leduc et Prudhomme.
- 26—Antoine Berthelet dit Chamberry. — Marchand. Célibataire. N'est pas dans Tanguay. Cependant des Berthelet d'une autre souche ont habité la région au XVIIIe siècle.
- 27—Guillaume Vinet dit Larente. — Canadien. Alla demeurer à la Pointe-Claire.
- 28—Jean de la Haye dit Langlois. — Marié. Etait encore ici en 1701.
- 29—François Guilmot dit Lalande. — Mort à Montréal en 1700.
- 30—Guillaume Cavalier. — Armurier. Semble être parent de Robert Cavalier, aussi armurier.
- 31—Jean Bizut (ou Bizeu) dit La Rose. Marié le 23 novembre 1698. Il avait obtenu la première concession le 10 avril 1698 et il la céda à G. Cavalier. (Voir No 30).
- 32—Etienne Bourdon. — Couvreur en bardeaux et en ardoise. Vend sa terre à G. Cavalier, le 16 décembre 1699. (Voir No 30).
- 33—Gilbert Maillet. — Architecte et maître-maçon. Célibataire. En 1704, il afferme pour trois ans, à J.-B. Auger-Baron, sa terre où il y avait maison et grange. Pour loyer, le fermier devait payer, chaque année à la « Chandeleur », 21 minots de blé froment. Décédé à l'Hôtel-Dieu, âgé de 50 ans, le 30 juin 1711.
- 34—Pierre Couturier dit le Bourguignon — Canadien. Maçon.

35—Pierre Gareau dit Saint-Onge. — Canadien. Ayant obtenu sa terre le 2 mai 1698, il la cède à Jean le Bon, le 6 décembre et celui-ci la revend à Pierre Couturier le 22 février 1699.

36—Jean-Baptiste Auger dit Baron. — Canadien. (Voir No 19).

37—Mathurin Jousset dit La Loire. — Nombreuse famille. Deux de ses filles furent soeurs de la Congrégation Notre-Dame. Mort en 1705.

L'acceptation d'une concession entraînait certains frais. Il fallait payer le bornage à M. de Catalogne et les honoraires du contrat à M. Adhémar et quelques colons n'avaient pas le portefeuille bien garni. D'autre part, « le coup de foudre » passé, on n'était pas satisfait pour une raison quelconque, ce pourquoi des aspirants colons se défilèrent. Leurs noms apparaissent cependant dans un brouillon de contrat collectif resté dans les archives et nous les relevons :

Jean Loriau, Mathurin Mocquin, Pierre Mocquin, G. Bouchard dit Lavallée, Jean Bertrand, Jean Brunion dit Lapierre, Nicolas Tessier dit Lavigne, Jean Mailhot dit La Roche, et enfin Le Dragon. Ce dernier évoque qu'il doit refuser ayant un « permis de vendre des boissons », inutilisable à la Côte-des-Neiges, vu que le débit des vins, bière et eau-de-vie sera défendu dans cet endroit parce que trop près du fort de la montagne où résidaient les Sauvages.

On remarquera que dans la liste ci-dessus il y a onze Canadiens de naissance; trois maîtres-maçons, qui avaient peut-être en vue l'exploitation de la pierre de l'endroit; trois soldats; un boulanger, un armurier et un taillandier, enfin trois officiers et trois marchands qui devaient prendre des terres, soit pour les affermer, soit pour en obtenir du bois de chauffage ou d'équarrissage.

A part les onze Canadiens, les colons originaires de France avaient presque tous séjournés à Montréal ou dans les environs; cependant, il en était venu de Québec, des Trois-Rivières et de Champlain.

III — QUELQUES NOTES CHRONOLOGIQUES (1700-1860)

1701, 30 mars — M. Dollier de Casson octroie à Pierre Raimbault « tous les terrains » au bout de ceux qu'il possède à la Côte-des-Neiges, jusqu'à la concession de François Prudhomme, à la Côte-Saint-Antoine, soit quatre-vingts arpents (4 x 20).

1702, 19 juillet — M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur de Montréal, obtient de M. de Belmont, supérieur du séminaire, une concession de 60 arpents à l'ouest du fief de M. de Crisafy, lequel était rendu à Québec. Ladite concession touchait aux terres des sieurs Hurtubise, DesCarries et François Prudhomme; de plus, trois arpents de large sur dix et demi de profondeur en allant à la commune baignée par le ruisseau dont il est si fréquemment question.

1704 — Alors qu'il fut gouverneur des Trois-Rivières, le marquis de Crisafy vendit son fief à M. de Vaudreuil devenu gouverneur de la Nouvelle-France. Ce haut fonctionnaire posséda donc à une époque une large partie de la « petite montagne », tout comme M. Raimbault réussira à s'emparer de la majeure partie de la « grosse montagne ».

Si l'on s'en rapporte au plan Péladeau de 1778, une tranche de l'ancien fief Crisafy aurait alors appartenu à la veuve de Thomas-Ignace Dufy-Désaulniers, un grand négociant décédé en 1777. Dans le plan, le nom est écrit *Dufils*.

1706, 2 juillet — L'intendant Jacques Raudot signe une ordonnance informant les habitants de Notre-Dame-des-Neiges que « la clause de confiscation de leur terre en cas qu'ils donnassent de l'eau-de-vie aux sauvages ne tirera plus à conséquence », vu que « cette clause est présentement inutile »⁸.

1707, 29 juin — Sur présentation d'une requête des habitants, le même intendant autorise chaque propriétaire foncier de joindre

8. Massicotte, *Arrêts, édits, ordonnances, etc.*, p. 63, et *Edits et Ordonnances*, II, 262.

à sa concession la portion de la commune à laquelle il a droit. Mais, ici se présente un fait qui doit être signalé à part. La Côte-des-Neiges se peuplait assez bien. En outre, plusieurs colons habitaient le versant sud de la montagne, autrement dit la côte Saint-Antoine et le coteau Saint-Pierre; d'autres se trouvaient à la côte Sainte-Catherine. Ce fut sans doute, pour l'avantage de tous ces habitants assez éloignés de la ville proprement dite, que les seigneurs avaient fait ériger un moulin à eau dans la commune de Notre-Dame-des-Neiges. Ce moulin était alimenté par le ruisseau qui nous paraît être celui auquel on donna le nom de Raimbault, parce qu'il prenait sa source dans cette partie de la montagne appartenant à l'important sieur Raimbault.

En abolissant la commune qu'advenait-il du moulin? Voici ce que décide le judicieux intendant Raudot: le moulin restera à l'endroit où il est, mais les sieurs Raimbault, Berthelet et Biron seront dédommagés... et les seigneurs devront remplacer aux susdits colons, pareille quantité de terre dans les profondeurs qu'ils en perdent par le moulin et la chaussée⁹.

1708, 31 mars — M. de Belmont délaisse à Pierre Raimbault, procureur du roi, soixante arpents de terre ci-devant concédés au sieur Dubuisson. Les voisins sont: Jean Leduc, de la « côte Saint-Joseph » les sieurs Goyer, Chevalier, Gareau, Prudhomme, Dlle Duclos, les habitants de Notre-Dame-des-Neiges, enfin le sieur Barsalou et autres de la côte Sainte-Catherine.

1716, 20 février — Pierre Raimbault, procureur du roi, vend à Etienne Rochbert de la Morandière, garde des magasins de Sa Majesté, à Montréal, une terre à la Côte-Notre-Dame-des-Neiges, consistant en quatre arpents de front, à partir de la commune jusqu'aux terres des « Soeurs de la Congrégation » joignant les habitations de la côte Sainte-Catherine. Voisins, chaque côté: Mathieu Perrin dit Gareau et Jean Desforges dit Saint-Maurice. Voisins de face: Pierre Biron et G. Imbault dit Matta.

9. Massicotte, *Arrêts, édits, ordonnances, etc.*, p. 67, et *Edits et Ordonnances*, III, 136.

Sur l'immeuble cédé, il y a une maison de pièces sur pièces couverte de planches doubles, avec, au milieu de la maison, une cheminée de pierre à chaux. Les plafonds sont en madriers de pin, embouvetés, les planchers, partie en madriers de pin, embouvetés, et partie en madriers de bois blanc à joints carrés. La maison est entourée d'un verger et les dépendances consistent en un hangar et une étable.

1737, 6 mai — Acte de société entre Claude Le Noir, maître tanneur, et Pierre Hay, de la Côte-des-Neiges, qui avaient construit une tannerie sur sa terre¹⁰.

1750, 19 avril — « Pierre Roy, marchand tanneur... loue pour cinq ans à Joseph Henry, aussi marchand tanneur... une tannerie avec chambre y attenante, sise à la Côte-des-Neiges, consistant en un bâtiment en pierres, au bout duquel est une tannerie renfermant un poêle de fer, des cuves et ustensiles nécessaires pour le tannage des peaux »¹¹.

1754, 26 mai — Charles Le Noir Rolland, tanneur, fils de Gabriel, demeure à la Côte-des-Neiges.

1754, 30 mai — Marché entre Louis Vachard et Gilles Sauvage, couvreur. Celui-ci s'oblige de couvrir en bardeaux les bâtiments construits sur la terre de Jean-Baptiste Martel, garde des magasins du roi en cette ville, sise à la Côte-des-Neiges.

1757, 5 mai — Naissance, à la Côte-des-Neiges, d'après la tradition, de Jacques Viau. Il serait le premier trafiquant de fourrures qui se construisit une habitation « permanente » sur le site de la future ville de Milwaukee, Etat du Wisconsin. Des historiens américains ont raconté sa vie aventureuse et s'accordent à indiquer où il naquit, (en 1757 ou 1767) mais nous n'avons pas trouvé son acte de baptême à Notre-Dame.

10. Noël Fauteux, *L'Industrie au Canada*, tome II, pp. 439, 440. Dans cet ouvrage, le sieur Hay est nommé Gay, par erreur de copiste. A remarquer: le nom Hay se prononçait Haille et on l'écrivit ainsi dans divers actes. La famille Hay habita longtemps dans la région.

11. Ibidem, p. 442.

1778 — En cette année, l'arpenteur Jean Péladeau est chargé de lever un plan d'une section de la partie ouest de l'île de Montréal. Il indique les noms des possesseurs de terre le long du chemin de la Côte-des-Neiges. Il n'y a de descendants des premiers colons que les Imbault, les Ladouceur, les Raimbault. Quelques autres sont dans les côtes voisines. (Voir p. 150).

1782, 20 janvier — Naissance de Michel Bibaud. Journaliste, poète et historien. (Voir 1839).

1789, 30 janvier — Vente par Pierre Hay, tanneur, et Félicité Berthelet, son épouse, d'une terre de quatre arpents de front, à la Côte-des-Neiges, à William Rankin, colonel réformé demeurant audit endroit.

1795, 3 novembre — Vente par l'honorable E. Lemoyne de Longueuil d'une terre à la Côte-des-Neiges à Pierre Durand-Desmarchais, tanneur. (Voir p. 158, la section consacrée à la *Maison avec inscription énigmatique*).

1798, 22 février — Michel Bibaud, père de l'historien, s'engage à prendre soin du verger, du jardin potager ainsi que du reste de la propriété que possède, à la Côte-des-Neiges, le riche notaire Jean-Guillaume De Lisle. Celui-ci se réserve les pommes, les poires et les cerises.

1798 — Dans le numéro du 26 février 1798, de la *Gazette de Montréal*, alors bilingue, paraissait l'annonce qui suit:

Le notaire Pierre Lukin informe le public qu'il a en vente la superbe villa « *Snow Hill* », à la Côte-des-Neiges. L'immeuble dont la superficie est de 44 arpents, est traversé par un ruisseau « qui ne tarit jamais »; il y a un verger de 500 pommiers, poiriers et cerisiers; plus, de nombreux arbrisseaux fruitiers, et il reste assez de terre pour le pacage ou la culture du foin. En un bel endroit s'élève la maison de plaisance, avec cave, grandes pièces au rez-de-chaussée, comme au premier étage; enfin la mansarde est logeable. A dix pieds de la demeure est la cuisine avec le logis des domestiques.

Quel pouvait avoir été le propriétaire de cette attrayante re-traite estivale, sise à une heure de trajet, en voiture, de la ville?

1804, 24 août — François Valiquet, veuf de Marguerite Le Cavelier, ayant maison et boutique de tanneur demande l'autorisation de vendre.

1805, 26 mars — Naissance de Marie-Anne-Marcelle Mallet. (Voir ci-dessous, à la date 1814).

1813, 31 mai — Pierre Provost, absent, représenté par J.-B. Imbault, vend à Michel-Candide Le Saulnier, curé de Notre-Dame, un emplacement d'un arpent à la Côte-des-Neiges¹². Le lopin de terre est borné en front par le chemin du roi. Les voisins sont Ignace Leduc, fils, et Pascal Persillier-Lachapelle. Prix: mille livres de 20 sous.

1814, 29 mars — L'abbé Le Saulnier fait marché avec J.-B. Allard pour la maçonnerie d'une maison à deux « étages » de 30 pieds sur 36. Il y aura dix-sept croisées en pierre de taille pour les châssis de six verres en hauteur et quatre en largeur; trois portes de dehors aussi en pierre de taille dont une cintrée, ayant quatre pieds de large; deux cheminées en pierre de taille et deux foyers en pierre brutes. La pierre sera tirée de l'une des deux terres de Pierre Durand, tanneur, et les matériaux seront rendus sur le terrain par Pierre Papin, Pierre Leduc et Pascal Persillier-Lachapelle, *tous tanneurs*.

Pourquoi avons-nous souligné *tous tanneurs*? C'est afin de rappeler que pendant un siècle et plus la Côte-des-Neiges eut la fabrication du cuir comme principale industrie. C'était par excellence, un hameau « de corroyeurs ». Dans l'ouvrage qui vient de paraître sur *Mère Mallet et l'Institut des soeurs de la Charité de Québec*, l'auteur a constaté ce fait comme nous. Mère Mallet descendait des Mallet et des Sarrazin, tanneurs de la Côte-des-Neiges et « un vénérable nonagénaire, Félix Lavoie, ancien marchand disait avoir connu (en l'endroit susdit) jusqu'à soixante-douze tanneurs ». Vers 1860-1870,

12. On a dit par erreur que cet emplacement avait appartenu à J.-B. Imbault. Le propriétaire était P. Provost et il l'avait acquis de Louis Truvé dit Saint-Romain.

on appelait encore Notre-Dame-des-Neiges, le « village des tanneurs » ou des « carrièrers » pour corroyeurs, ce qui a fait croire parfois qu'on y exploitait principalement des carrières.

1816, 31 mars — « On accorde 60 livres pour finir l'école de la Côte-des-Neiges »¹³. Cet immeuble, passa ensuite à M. l'abbé Roux, supérieur du séminaire, puis à l'abbé Quiblier. Finalement, « il fut légué aux MM. de Saint-Sulpice le 21 septembre 1842... L'école susdite servit aussi de chapelle et un prêtre du séminaire y venait deux fois par mois, puis une fois par semaine... Elle avait été allongée en 1837 et de nouveau en 1895 »¹⁴. L'humble édifice, à la fois, école et temple, en lequel des générations avaient prié et avaient reçu les rudiments de leur instruction, était solidement construit. Son apparence vétuste qui plaisait aux amateurs d'ancienneté, ne pouvait cependant l'empêcher de subir la loi qui veut que tout change ici-bas. Aussi, 126 ans exactement après l'achat de l'abbé Le Saulnier, c'est-à-dire au mois de mai 1939, le témoin du passé disparaissait pour être remplacé par un édifice spacieux, élégant, au goût du jour, et pouvant recevoir les fidèles de plus en plus nombreux.

1823, 10 mai — Pascal Persillier-Lachapelle, tanneur, loue pour neuf ans, à Austin Twiss, un lopin de sa terre. Le sieur Twiss venait fonder une fabrique d'horloges à poids avec mouvements en bois. Le public les préférait alors à celles avec mouvements en métal, parce qu'elles coûtaient moins cher que les autres importées d'Europe. En plus, on assurait qu'elles « tenaient mieux le temps »¹⁵. A Austin Twiss succédèrent ses frères qui acquirent l'emplacement et l'un d'eux, Ira, obtint commutation des rentes seigneuriales en 1848.

Ajoutons qu'en 1823 l'Américain Twiss avait pour voisins, outre P. P. Lachapelle, Pierre Henrichon, Joseph Lacombe et Michel Baudria.

13. *Annuaire de Ville-Marie*, I, p. 383.

14. *Une page de notre histoire*, p. 10.

15. Les horlogers Twiss. Article de E.-Z. Massicotte dans *B.R.H.*, 1936, p. 453.

1839, 4 juin — L'historien Michel Bibaud, ne pouvant oublier le lieu de sa naissance, acquiert « un lot de terre » d'environ deux arpents en superficie, sur la petite montagne et à l'ouest du chemin de la Côte-des-Neiges¹⁶. Il en fit don à son fils le docteur Gaspard Bibaud en 1856. L'immeuble est aujourd'hui la propriété de la famille McKenna.

1840, 24 janvier — Naissance de Arthur Buies. Ecrivain de grand talent. Mort en 1901.

1840, 24 août — Naissance de Adolphe Ouimet. Journaliste. Président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, en 1885. Mort en 1910.

1849 — Lors de la passation du bill qui indemnisait ceux qui avaient souffert de la rébellion de 1837-38, lord Elgin descendit de Monkland au parlement, alors place Youville, afin de donner son assentiment. Ce fait enragea les tories fanatiques et on l'attaqua violemment dans les rues de la ville. A son retour, pour échapper aux émeutiers, il regagna Monkland (devenu Villa-Maria) en faisant le tour de la montagne¹⁷. Il passa donc par la côte Sainte-Catherine, la Côte-des-Neiges et la côte Saint-Luc (maintenant Reine-Marie).

1850 — Depuis longtemps, des instituteurs laïques avaient charge de l'enseignement. Vers 1850, on confia la direction de l'école à un religieux de la Congrégation Sainte-Croix. Mais comme il ne pouvait loger à la Côte-des-Neiges, il dut abandonner la tâche et les instituteurs laïques furent rappelés. Ensuite, on en remplaça par les Soeurs Grises en 1863, pour les classes des filles et, en 1864, par les Frères des Ecoles Chrétiennes, pour les garçons. D'autres changements se produisirent par la suite que nous ne pouvons pas signaler ici.

1853, 12 février — Naissance de Napoléon Charbonneau qui fut député et juge de la Cour Supérieure. Mort en 1916.

1853 — Le cimetière de Montréal, emplacement actuel du square Dominion, « étant devenu trop étroit » la Fabrique de la pa-

16. Ce coin avait appartenu à Louis Gogy, shérif de Montréal.

17. Mgr O. Maurault, *Marges d'histoire*, II, p. 105.

roisse Notre-Dame décida d'acquérir une terre du docteur Pierre Beaubien, à la Côte-des-Neiges. Cependant, le contrat ne fut passé que l'année suivante, et des citoyens s'engagèrent à acheter suffisamment de terrains dans la nouvelle nécropole pour mettre la Fabrique à l'abri de toute perte.

Ce cimetière fut ouvert en 1855. La même année, la Société Saint-Jean-Baptiste y faisait transporter le corps de Ludger Duvernay qui avait été inhumé au square Dominion en 1852, et elle érigeait sur sa tombe un obélisque, premier monument qui ait été élevé en ce « dernier asile ».

« De 1865 à 1907, la Fabrique agrandit le cimetière en achetant les propriétés Tait, McKenna, S. Desmarchais, Veuve Pierre Desmarchais, Veuve Daniel Quinn, succession Aubry et Monarque. En 1911, le cimetière avait quatre cents arpents en superficie »¹⁸.

1856, 24 février — Naissance de Edouard Lecompte. Fut provincial des PP. Jésuites du Canada en 1907. Auteur de plusieurs ouvrages historiques. Mort en 1929.

IV — MAISON AVEC INSCRIPTION ENIGMATIQUE

En cette partie de l'ancienne municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, qui est, aujourd'hui, la paroisse S.-Pascal Baylon, existait à l'ouest du chemin pittoresque de la Côte-des-Neiges, une maison deux fois séculaires. Construite en moellons, de contenance ordinaire, son intérieur renfermait un rez-de-chaussée surmonté d'un étage et d'un grenier. Cette habitation avec ses dépendances et une terre de bonnes dimensions était la ferme des RR. Soeurs de Sainte-Croix. Quelques religieuses et des domestiques assuraient le service de cette exploitation agricole.

Ainsi qu'on le remarque souvent, la façade de l'habitation n'était pas du côté du chemin qui dévale de la montagne; c'était le pan

18. S. Mondou. *Les cimetières catholiques de Montréal*, 3e édition.

droit de la maison que le passant apercevait. La porte principale s'ouvrait au sud, au-dessus de cette porte et sous le toit qui s'allongeait pour couvrir la galerie, une niche encadrée d'une inscription originale attirait l'attention.



On y voyait en chef, le dessin d'un évantail ou d'un arbre à plusieurs branches; plus bas, en gros chiffres 1723; au-dessous une niche assez grande dans laquelle logeait une statuette de la Vierge peinte en blanc; plus bas encore les lettres suivantes, sur deux lignes:

N I S O N P 'A' B
N T D A M D N G

La première ligne est inintelligible, cependant les trois dernières lettres peuvent vouloir dire *Pierre ABlin*. (Nom du propriétaire en 1723). Quant à la seconde ligne; elle

peut signifier *Notre-Dame-des-Neiges*.

La présence de la statuette pourrait justifier cette conjecture. En tout cas, il est probable que 1723 donnait la date de la construction de la maison que nous avons examinée en détail et qui nous parût par ses matériaux et son style dater du dix-huitième siècle.

Nous avons cru qu'un relevé des familles qui ont possédé cet immeuble donnerait la clef de l'énigme, mais notre espoir a été frustré. Imaginant, cependant, que notre relevé offre quelque intérêt, nous le présentons ici, aussi brièvement que possible. La terre des Soeurs de Sainte-Croix fut concédée le 30 avril 1698 par l'abbé Dollier de Casson, supérieur du Séminaire de Montréal, à Guillaume Cavellier, armurier, dont il a déjà été question. Ce colon décéda en 1708. Sa

veuve, Barbe Baudry, épousa Pierre Hablin en 1713 et elle mourut en 1744.

L'année suivante, après inventaire des biens de la communauté, les héritiers vendaient la terre de Notre-Dame-des-Neiges avec ses dépendances à Louis Prudhomme, bourgeois important de Montréal. Ce négociant était fils de Pierre Prudhomme qui fut compagnon de M. de La Salle et qui a laissé son nom à un fort des Illinois¹⁹.

Louis Prudhomme hérita de son père le goût des aventures et des affaires. Il se fit marchand voyageur et, plus heureux que l'auteur de ses jours, il atteignit la fortune rapidement. A l'âge de 36 ans, il épousait Louise Marin de la Malgue qui lui donna plusieurs enfants dont deux filles survécurent.

L'une Marie-Amable (Jeanne) épousa en premières noces Louis Coulon de Villiers, capitaine d'infanterie, mort en 1757, et, en secondes noces, Michel-Marie-Avice Mongon de Surimeau, chevalier, seigneur de la Garde, capitaine au régiment de Berry. Lors de la cession, M. et Mme Mongon allèrent demeurer en France et ne revinrent pas au Canada²⁰.

L'autre demoiselle Prudhomme, prénommée Marie-Louise, se maria deux fois également. En premières noces, elle épousa Louis de Bonne, capitaine et chevalier de Saint-Louis, puis en secondes noces, Joseph-Dominique-Emmanuel Le Moyne de Longueuil.

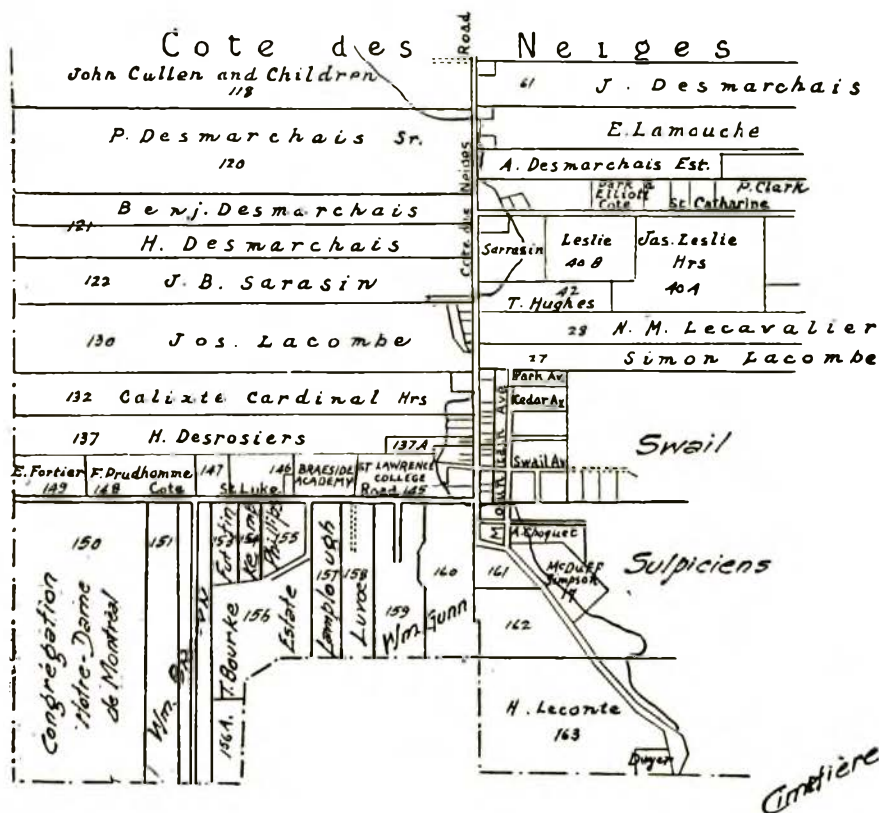
Le sieur Louis Prudhomme qui avait été lieutenant-colonel des milices de Montréal sous le régime français mourut le 28 mars 1769, âgé de 76 ans. Il laissa des biens considérables à sa femme et à ses deux filles. Dame veuve Prudhomme décéda en 1780 et comme M. Mongon de Surimeau vivait en l'ancienne France avec sa femme, on

19. Voir notre notice sur Pierre Prudhomme dans *B.R.H.*, 1922, p. 28.

20. Tanguay a consacré deux notices à ce gentilhomme; une au nom d'Avice, vol. II, p. 88, et l'autre au nom de Mongon, vol. VI, p. 125. M. Aegidius Fauteux nous assure que contrairement à Tanguay et aux documents que nous avons sous les yeux, il faut dire Mongon et que les auteurs en France sont d'accord sur ce point.

choisit pour liquider la succession de feu Louis Prudhomme, l'honorable Le Moyne de Longueuil, qui avec sa femme, le 3 novembre 1795, par devant notaire, cédèrent la terre de la Côte-des-Neiges, à Pierre Durand-Desmarchais, l'ainé, tanneur.

Cette terre qui avait alors quatre arpents de front par vingt de profondeur resta dans la famille Durand-Desmarchais au-delà d'un



Fragment d'un plan publié en 1879 dans *l'Atlas of the City and Island of Montreal* par Henry W. Hopkins, I.C. On y voit encore le cours du grand ruisseau signalé dans le plan de M. de Catalogne. La comparaison des plans de 1698 (p. 144), de 1778 (p. 150) et de 1879 nous fournit les noms des propriétaires successifs des terres de la localité, ainsi que la modification des limites desdits immeubles. La subdivision des terres en emplacements est déjà avancée et l'on a même tracé, en divers sens, des rues dont les noms, à l'exception de Swail, ont été changés.

siècle, car ce n'est qu'en 1908 que les demoiselles Philomène et Elisa Desmarchais abandonnèrent leur immeuble aux RR. Soeurs de Sainte-Croix.

Ce défilé de noms d'artisans, de bourgeois et de nobles qui se rattachent à ce coin de terre n'a pu nous procurer la solution de l'énigme qui, suppose-t-on, est l'oeuvre d'un maçon et d'un tailleur de pierre malhabile dans l'art de sculpter. Cela se voit dans l'imprécision des contours des chiffres et des lettres et dans le fait que les *N* sont partout renversés. Est-ce cet artisan ou ceux qui l'employaient qui ont rédigé l'abréviation? Et l'auteur de ces deux lignes n'a-t-il pas suivi d'autre règle que celle que ses connaissances lui conseillèrent?

En 1924, nous avons soumis cette inscription cryptographique, sinon énigmatique, aux lecteurs d'un journal et d'une revue et plusieurs suggestions nous sont parvenues, mais aucune ne rallie « tous les suffrages ».

La maison ornée de cette inscription n'existe plus. Elle a été démolie en 1928 afin de ne pas masquer le vaste pensionnat qui a été érigé à cet endroit.

V — LE TOUR DE LA MONTAGNE

Ceux qui n'ont pas vécu à Montréal il y a cinquante ans et qui n'ont pas causé avec les anciens qui racontaient ce qui se passait dans notre ville en leur jeunesse peuvent-ils se figurer correctement la vie citadine d'autrefois?

Jusqu'à une époque pas très éloignée, lorsqu'il n'y avait ni chemin de fer, ni tramway, ni automobile, la métropole canadienne avait peu d'étendue et elle était encerclée de villas, de jardins, de hameaux et de routes pittoresques.

L'un de ces hameaux favoris, la Côte-des-Neiges, fut un lieu d'amusement ou de repos, l'oasis des « sportifs » et des bons vivants. Il flanquait l'arrière de ce mont Royal « fendu en deux comme par le

sabre d'un Roland » ainsi que le disait le voyageur académicien, François-Xavier Marmier, ami sincère des Canadiens.

Déjà, en 1827, il y avait à la Côte-des-Neiges, une hospitalière taverne où les « Brothers in Law », c'est-à-dire un club exclusivement composé d'avocats et de notaires, se réunissaient six fois l'an. A l'admission, un nouveau membre devait produire six bouteilles de vin, ensuite, pour l'apprêt du menu de chaque repas, tous envoyaient les victuailles et les liqueurs susceptibles d'être consommées. La ripaille, petite ou grande, existait au bon vieux temps encore plus qu'aujourd'hui.

A l'époque de la rébellion 1837-38, la Côte-des-Neiges était tellement transformée que Bosworth dans son *Hochelaga depicta* nous informe que de riches marchands et industriels, admirant les beautés de l'endroit, s'y fixaient de plus en plus, et que *the road through Côte-des-Neiges was well settled, and many of the buildings present the appearance of an American village.*

Après 1840, date de la fondation des premiers clubs de raquettes, des clubistes traversèrent la montagne pour atteindre le hameau qui en ornait la pente nord et, bientôt, la localité devint un centre d'activité hôtelière. En 1859, d'après le plan de F. N. Boxer, architecte et ingénieur civil, on y comptait quatre hôtelleries rivales : Moore, Prendergast, Sword et Compain; toutes étaient près de la croisée du chemin de la côte Saint-Luc (devenu Reine-Marie) et de celui de la Côte-des-Neiges; toutes sont disparues depuis longtemps.

Les établissements ci-dessus nommés, principalement celle de Moore, celle de Prendergast passée à Lumpkin, en plus, celle de Hiram Duclos appelée « Hôtel Bellevue » hébergèrent les amateurs du sport de la raquette, hommes ou femmes, qui, pour leur sortie, revêtaient des costumes en couvertes de couleurs variées, ressuscitant une mode du régime français. Certains groupes qui désiraient plus d'intimité, se construisirent des club-houses dans les environs.

Les randonnées en raquette se faisaient souvent le soir, et comme on arrivait fatigué ou altéré, il était bon de prendre, à la

Côte-des-Neiges, soit une bouchée, soit un verre de cognac ou de gin chaud et, surtout, de ce savoureux mélange, le « Tom and Jerry » composé d'oeufs et de lait battus en crème, additionnés de rhum bouillant et muscadé. Il n'était pas question de *scotch* alors. Pour les dames, il y avait le vin chaud aromatisé, la bière ferrée ou poivrée. Après, on dansait, non pas le jazz, mais la valse, la polka, la varsovienne, le cotillon, les quadrilles, les « danses carrées », etc.

La vogue de la raquette augmenta et la vie exubérante battit son plein chaque semaine, au clair de la lune ou au clair des flambeaux, mais vers 1889, on cessa d'ériger des palais de glace et de fêter le carnaval; ce fut le déclin de la raquette qui, petit à petit, se vit supplanter par le ski norvégien que nos pères auraient dédaigné. Que voulez-vous, Montréal s'allongeait de toute part et les plaines blanches disparaissaient.

Le jour, principalement en été, il y avait les marcheurs sportifs qui parcouraient allègrement quatre, cinq ou six milles pour aller se rafraîchir un brin dans un débit discret. Mais le sport le plus élégant autour du mont Royal fut l'équitation.

Avant 1870, l'après-midi, sur les routes, il n'y avait pas que des cavaliers masculins, civils, souvent militaires (au temps où il y avait une garnison impériale en notre ville), mais aussi des amazones, car la science de l'équitation était enseignée aux écolières des familles de la haute.

Rappelons ce qu'en disait Adélaïde-Zaïre Pinsonault, issue d'une famille marquante. Cette demoiselle qui devait finir ses jours chez les Ursulines des Trois-Rivières, racontait que dans sa jeunesse, elle avait fait ses études au pensionnat de dame veuve Trudeau, vers 1840, dans l'ancien couvent des Récollets, angle sud-est des rues Notre-Dame et Sainte-Hélène.

Madame Trudeau avait des professeurs d'équitation, et, dit la future nonne, « nous allions par groupe de dix ou quinze amazones, dans les beaux après-midis d'été ou par une belle journée d'automne faire le tour de la montagne. C'était très agréable ».

Voyez-vous ce groupe d'élégantes demoiselles en dispendieuses longues robes d'écuyères? « N'est-ce pas, selon la baronne Staffe, que cela offrait à l'oeil un tableau délicieux ».

Certains médecins, avocats, courtiers ou marchands se faisaient encore, entre 1880 et 1890, amener leur monture à la porte de leur bureau et partaient guillerets, rajeunis, mettant au rancart les ennuis des affaires en chevauchant.

Pourrait-on oublier de mentionner le *Hunt club*? Car on pratiquait aussi la chasse à courre, lorsque les plaines, au nord, étaient dépouillées de leurs moissons. Ce *Hunt club* existe encore, chemin Sainte-Catherine, mais ce n'est plus ce que c'était. Cavaliers et cavalières se font de plus en plus rares, autour du mont Royal. Tennis et bridge ont remplacé l'équitation.

Il y eut aussi les promenades en voiture de toutes sortes, mais la plus amusante de ces promenades était celle des noces. Après le dîner chez les parents de la mariée, toute la parenté s'installait dans de larges et luxueux « carosses doubles » attelés d'une paire de chevaux fringants, richement harnachés. Sur le haut siège trônait le « maître charretier » avec un assistant. Tous deux, en redingote noire sous un chapeau de soie, se guindaient, de même que la plupart des « voiturés ».

La capote ou soufflet du véhicule était soigneusement repliée, car les « noceurs » tenaient à être vus. On ne faisait pas semblable voyage tous les jours et ça coûtait gros. Afin de taquiner les promeneurs, des loustics fredonnaient, au passage du cortège, cette chanson probablement venue de France?

C'est en faisant le tour de la montagne
Que j'ai perdu mon chapeau de quinze francs...
Ce n'est pas tant le chapeau que je r'grette
Mais c'est la tête qu'il y avait dedans...

D'autre part, les jeunes, « excursionnant en voiture simple » et qui arrêtaient trop souvent aux divers cabarets semés le long de la route, commandaient parfois aux cochers d'augmenter l'allure de leurs haridelles en chantant à tue-tête?

Envoy' fort charr'tier,
 Tu n' s'ras pas payé,
 Tu t'en iras nu-tête...
 Envoy' fort charr'tier,
 Tu n' s'ras pas payé.
 Tu t'en iras nu-pieds !

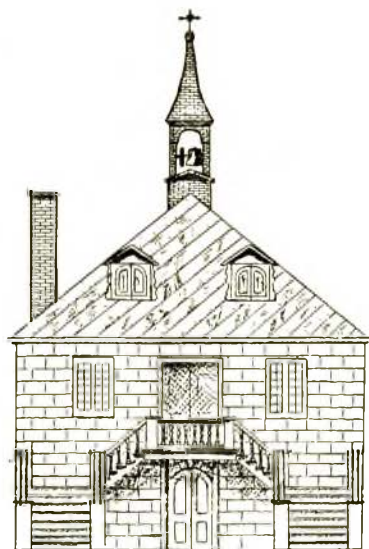
L'automédon ne tenait pas compte de ces intimations quelque peu avinées, il faisait claquer son fouet, détournait l'attention par une farce et restait aussi placide que sa cavale.

Est-il nécessaire d'ajouter qu'il y avait alors deux « tours de la montagne ». L'un, le plus court, commençait à la rue Mont-Royal, suivait le chemin Sainte-Catherine, puis conduisait à la ville par la rue Guy.

L'autre, « le tour des deux montagnes », signifiait qu'on traversait le village Notre-Dame-des-Neiges et qu'on passait par « Notre-Dame-de-Toutes-Grâces », ainsi que l'on disait jadis, puis la côte Saint-Antoine ou bien Saint-Henri des Tanneries.



Profil de l'école-chapelle construite par l'abbé Le Saulnier, en 1814, d'après une ancienne photographie. L'édifice avait été allongé en 1837. (Voir pp. 154 et 155).

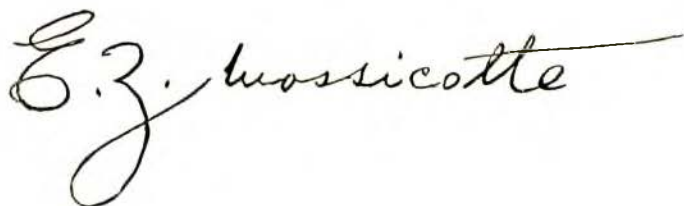


Façade de l'ancienne chapelle devenue l'église de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges, lors de sa démolition en 1939.

VI — EPILOGUE

Ici, il nous faut arrêter, faute de temps et d'espace, nos notes concises, car, la « Côte-Notre-Dame-des-Neiges » va entrer dans une ère de développement qui la modifiera à une cadence de plus en plus rapide. Jusqu'à 1860, elle avait exercé une attirance particulière sur les gentilshommes, les grands fonctionnaires et les négociants qui venaient y chercher l'agrément de la vie paisible et se créer dans la verdure et les fleurs d'élégants et idéals nids de repos.

Le long des ruisseaux de petites industries avaient fait florès, notamment celle du bois de cordes et de sciage; celle surtout de la préparation des cuirs. A la suite, vinrent l'horticulture et l'hôtellerie. Ce qui était imprévisible, c'est qu'une section de Notre-Dame-des-Neiges deviendrait le site de la plus grande nécropole de la province; qu'en d'autres parties, naîtraient un collège dirigé par les PP. de Ste-Croix et un par les PP. Jésuites; que dans le pan de la « petite montagne » surgirait un oratoire extraordinaire où les pèlerins accourraient en foule et de partout; que sur un point de la « grosse montagne » s'élèverait la plus grande université de langue française en Amérique; que dans la localité on érigerait deux hôpitaux, un pour les Irlandais et un pour les Juifs; que Notre-Dame-des-Neiges serait morcelé; enfin, que les vergers, les jardins, les hautes futaies feraient place à de vastes maisons de rapport. Temps nouveaux, mœurs nouvelles, c'est le progrès!

A handwritten signature in cursive script, reading "E. Z. Massicotte". The signature is written in dark ink on a light background. The letters are fluid and connected, with a long, sweeping underline that extends to the right.